

SALARY CAP : UNE SOLUTION A ETE TROUVEE A L'AMIABLE ENTRE LE SALARY CAP MANAGER DE LA LNR ET LE MONTPELLIER HERAULT RUGBY

PARIS, LE 6 AOÛT 2020

Aux termes de la médiation intervenue entre le Salary Cap Manager de la Ligue Nationale de Rugby et le Montpellier Hérault Rugby Club en vertu du Règlement relatif à l'éthique et à l'équité sportive - Salary Cap, il a été mis fin à l'ensemble des différends opposant le Salary Cap Manager au MHR par le paiement par ce dernier à la LNR d'une contribution exceptionnelle d'un montant de 3 millions d'euros.

Les parties se réjouissent de ce qu'une solution amiable ait pu être trouvée et qu'elle leur permette de travailler à l'avenir dans un climat apaisé.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron – thibault.brugeron@lnr.fr – 01 55 07 87 51